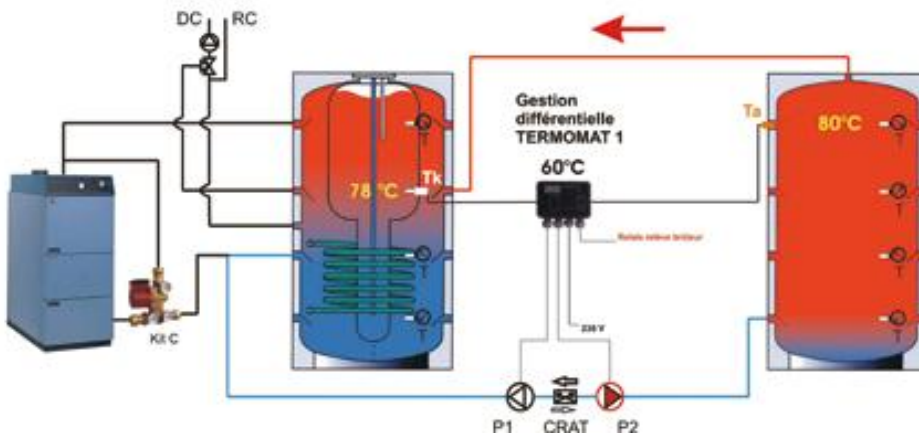


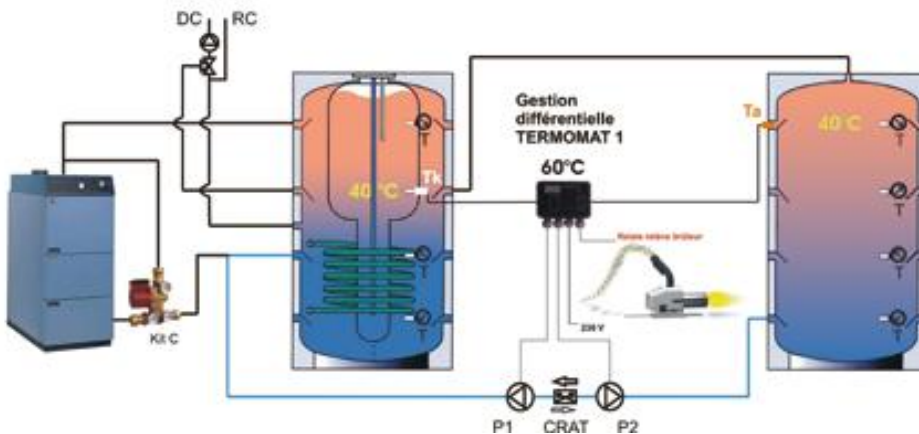
### Cas N°1: Chaudière ou/et panneaux solaires en fonctionnement

La décharge (circulateur P1) démarre dès que la température mesurée  $T_k$  atteint la température de consigne réglée sur le Termomat (valeur pouvant être réglée de 60°C à 75°C). La décharge s'arrête dès lors que la valeur de  $T_k$  a chuté de 4°C. Ce cycle se reproduit à chaque fois que  $T_k$  atteint la consigne réglée.



### Cas N°2: Chaudière et panneaux solaires à l'arrêt

La restitution (circulateur P2) démarre dès que la température mesurée  $T_a$  est supérieure de 2°C à la température mesurée  $T_k$ . La restitution s'arrête dès lors que les températures  $T_k$  et  $T_a$  sont identiques. Ce cycle se reproduit à chaque fois que  $T_a$  est supérieur à  $T_k$  de 2°C.



### Cas N°3: Chaudière et panneaux solaires à l'arrêt et ballons déchargés

La relève d'énergie annexe (brûleur, PAC, résistance électrique...) démarre dès que  $T_k$  est inférieur à  $T_a$  et à 40°C. Cette relève est active jusqu'à ce que la température mesurée  $T_k$  est égale à la température de consigne moins 5°C. La relève ne charge en aucun cas le second accumulateur d'énergie et les circulateurs P1 et P2 sont à l'arrêt.